



# Avenant n° 2 On ne dira pas merci !

Retrouvez toutes les infos sur notre site:  
[www.cgt-metro-rer.fr](http://www.cgt-metro-rer.fr)

La CGT ligne 1 a fait une demande d'audience afin d'exposer **les problèmes que rencontrent les agents B1 suite à l'avenant n°2** concernant l'effectif et l'organisation de travail, et **que des solutions soient trouvées** et ce, bien que nous ayons en amont dénoncé les **problématiques que cela engendrerait au niveau des conditions de travail avec un recul social évident.**

Vos élus CGT Ligne 1 ont signalé un mal être au travail des agents accentué par le nouvel avenant n°2 et ce, comme l'avait signalé l'**expertise demandée et votée par la CGT (mais expertise refusée par FO, et l'UNSA a eu le courage de s'abstenir.)**

Lors de cette audience nous, vos élus CGT, avons porté pour revendications que :

- Des réserves soient faites avec un **roulement équitable pour tous les agents** aussi bien en prise directe sur Paris que sur les attachements communs.
- **Un réajustement des effectifs et en particulier sur le service mixte qui subit cet avenant en pointant la fatigue de ces mêmes agents.**
- Des renforts en début et fin de mois pour tous les CI.
- **Plus de vestiaires** sur les prises directes pour les agents de mixte qui sont demandeurs, afin d'éviter pour eux de se balader constamment avec leurs tenues de travail.

- Une équité et éviter que le **service mixte prenne du retard en fin de service étant donné le chevauchement trop court** entre le mixte et la nuit sur les caisses de Gare de Lyon et Porte Maillot. La solution serait que les agents en poste en nuit partent au plus vite de l'attachement commun.

- Nous avons demandé que **la navette du matin dépose les agents travaillant sur Bastille, Saint-Paul, Franklin-Roosevelt et Champs-Élysées.** Cela éviterait des incidents sur les Noctiliens pour les agents et des parkings trop éloignés des stations (de 15 a 20 minutes de marche à pied).



Nous vous rappelons que la CGT n'a pas signé l'avenant n°2 qui allait à l'encontre des conditions de travail des agents B1 et un premier contre les 35h avec les 15 minutes effectuées par le service nuit.

**N'hésitez pas à contacter vos délégués  
CGT L1 pour nous faire part  
de vos besoins.**